

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOUPILLIERES



Date de convocation
29 janvier 2018

L'an deux mille dix-sept
Le 09 Février 2018 à 20 heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Goupillières,
sous la Présidence de Mr JEAN Raymond.

Date d'affichage
29 janvier 2018

Etaient présents :
Mme BAUDRY Mireille, M. JEAN Raymond, M. LOISEIL Olivier, M. JEAN
Stéphane, M. MOKRY Germain, M. MARGOT Gilles, Mme FRANCOIS Régine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. PAUL Romaric, Mme MELEARD Muriel

Nombre de conseillers
En exercice : 9
Présents : 7
Absents : 2

Le compte rendu de la précédente réunion a été lu et approuvé.

1) P. L. U (Plan Local d'Urbanisme)

Après plusieurs années d'attente, l'élaboration du P. L. U (Plan Local d'Urbanisme) de notre commune arrive à sa dernière
Etape : L'avis d'enquête publique.

Il commencera le **17 mars 2018**. L'avis d'enquête publique sera distribué début mars dans vos boîtes aux lettres, ainsi que sur
le site internet. Vous pourrez à ce moment-là, consulter toutes les pièces concernant le futur P. L. U (Plan Local d'Urbanisme).

2) CREATION D'UN SITE DEDIE AU P. L. U (Plan Local d'Urbanisme)

L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord pour que Monsieur BRENOT prenne en charge la création du site dédié
au P. L. U (Plan Local d'Urbanisme).

Montant total TTC : 250.00 euros

3) INTERVENTION A LA SALLE DES FETES – REFECTION DES DESCENTES D'EAU PLUVIALES

L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord pour l'intervention de Monsieur LACROIX Stéphane pour la réfection des descentes d'eau pluviales endommagées à la salle des fêtes. Trois descentes en fonte seront changées, côtés jardin.

4) INDEMNITES ALLOUEES AU COMPTABLE AU TRESOR PUBLIC

L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord pour allouer la moitié de l'indemnité comptable du trésor public, soit 178.95 euros.

5) ACHAT DE DRAPEAUX

Vu la dégradation des deux drapeaux de la Mairie, l'ensemble du Conseil Municipal décide d'acheter un drapeau Français et un drapeau Européen, pour la devanture de la Mairie.

6) ACHAT PANNEAUX GOUPILLIERES

L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de plusieurs panneaux :

-1 panneau « GOUPILLIERES » à la sortie du village, sur le CD119.

-1 panneau « GOUPILLIERES » à l'entrée, route de Jumeauville.

-1 panneau, au carrefour rue du vieux moutier et route de Jumeauville.

7) INSCRIPTION DE CHEMIN AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE PEDESTRE DES YVELIENS

L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord pour que le Chemin des Marchands soit inscrit au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée pédestre des Yvelines

8) DEMANDE DE POUBELLES POUR LE CIMETIERE

Nous avons fait la demande de bac de déchets pour le cimetière.

9) CONTRAT RURAL

Les travaux concernant notre contrat rural vont démarrer cette année.
Ils vont démarrer par la création de parking et chemin piétonniers, Rue des châtaigniers.
Puis le city stade à l'intérieur du bois des châtaigniers.

10) CONTROLE DE CONFORMITE

Le Conseil Municipal a délibéré afin d'instaurer un contrôle de conformité du réseau collectif d'assainissement avant toutes ventes de propriétés bâties.

La séance est levée à 22h00.

INFORMATIONS

PLANNING SIEED 2018 - LA COLLECTE DES DECHETS VERTS ET ENCOMBRANTS :

- La collecte des déchets verts aura lieu du **26 mars 2018** à la semaine du **3 décembre 2018**.
- Les collectes des objets encombrants auront lieu les **15 mai 2018** et le **8 novembre 2018**.

DISTRIBUTION DES SACS D2CHETS VERTS :

La distribution des sacs de déchets verts commencera la semaine 11 soit à partir du samedi 17 mars 2018.



DIRECTION TERRITORIALE
DES YVELINES

2580371154B00065 C0750

M Raymond JEAN
MAIRE
24 VALLEE PENAUT
78770 GOUPILLIERES

Guyancourt, le 6 février 2018

Monsieur le Maire,

Permettre à vos concitoyens âgés, qui le souhaitent, de rester à leur domicile fait certainement partie de vos préoccupations. Et pour cela vous recherchez des services répondant à leurs besoins et à ceux de leur famille.

« SAVOURER CHEZ VOUS », UNE OFFRE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE AUPRÈS DES SÉNIORS

Réalisé en partenariat avec ELIOR, ce service destiné aux personnes âgées leur permet de continuer à vivre chez elles, et de manger des repas adaptés à leur âge sans avoir à faire les courses ou la cuisine. C'est également un moyen d'accroître le lien social vers cette population fragile. Cette offre comporte aussi une veille sociale ; cela consiste, pour le facteur, à donner l'alerte en cas de malaise ou de signes évidents de faiblesse du bénéficiaire (le convive).

Fort de ses atouts confiance, proximité et légitimité, La Poste a tout pour être un acteur référent au service du bien vieillir. Avec ses innovations comme « Veiller sur mes parents » et Ardoiz, La Poste a déjà démontré sa capacité à proposer des offres utiles pour créer du lien social et développer les échanges intergénérationnels.

Nous sommes à votre disposition pour vous expliquer toutes les modalités de cette prestation.

À vos côtés pour vous proposer des solutions utiles pour vos citoyens, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Marie MUILLET
Directrice territoriale des Yvelines



Personne à contacter : gerard.blin@laposte.fr, ou sylvie.vaudon@laposte.fr
Les Quadrants - Bât A-3 avenue du centre-CS 80181- 78072 Saint Quentin Yvelines Cedex. La Poste - Société Anonyme au capital de 3 800 000 000 euros - 356 000 000 RCS PARIS-Siège social : 9 rue du colonel Pierre Avia - 75757 PARIS CEDEX 15

